

# Qui veut investir dans ce parc éolien citoyen ?



*Mardi, les responsables de l'association Vents d'Èvre tenteront de convaincre des habitants de Cholet d'investir dans leur projet de parc éolien citoyen.*

*Ouest-France*

Ces habitants des Mauges déjà investisseurs dans le futur parc éolien citoyen du Fief-Sauvin viennent chercher des associés à Cholet, mardi. Pour 1 000 € à 20 000 €, on devient co-actionnaire.

---

## Pourquoi ? Comment ?

---

### Quel est le projet ?

Situé au lieu-dit la Petite-Forêt, le parc du Fief-Sauvin (Montrevault-sur-Èvre) se composera de quatre éoliennes. Avec une puissance totale de 12 à 14,4 MW, le site devrait produire 26 000 MWh par an, soit l'équivalent de la consommation électrique de 11 000 foyers (hors chauffage et eau chaude).

Coût du projet : 24 millions d'euros. Les travaux doivent démarrer à l'automne 2024, pour une mise en service un an plus tard. Pour lancer le projet, l'association Vents d'Èvre, doit collecter 4 millions d'euros. Une grosse moitié de cet apport auprès des citoyens locaux.

Le reste *via* Énergie partagée, un mouvement national qui soutient les projets locaux de production d'énergie renouvelable et collecte l'épargne des Français qui souhaitent investir. Les 20 millions restant seront financés par l'emprunt.

## Comment est-il devenu un projet « citoyen » ?

Si, aujourd'hui, le projet est porté par l'association citoyenne Vents d'Èvre, à l'origine, il était développé par Valorem, une société privée, avec l'appui de Mauges Énergies, l'opérateur dédié de Mauges Communauté. Intéressé par le projet, un collectif de citoyens s'est mobilisé et a créé Vents d'Èvre pour prendre place à la table des négociations et réclamer « une gouvernance locale ».

**« C'était une belle façon d'impliquer les habitants dans la production d'énergie renouvelable, mais aussi de maintenir les retombées économiques dans le territoire »**, explique Marc Mauget, trésorier adjoint de la SAS Éoliennes du Fief-Sauvin, née dans le prolongement de l'association.

Sensibles à la démarche citoyenne, les quatre propriétaires des terrains où s'implanteront les éoliennes ont immédiatement rejoint l'association. **« Ça a été un élément déterminant pour la suite »**, raconte Gérard Grellier, secrétaire adjoint de Vents d'Èvre.

Après d'âpres négociations pour devenir actionnaires majoritaires du projet, les responsables de Vents d'Èvre ont finalement obtenu le retrait de Valorem. La société a accepté de vendre le projet. Faute d'accord, Mauges Énergie s'est aussi retirée, laissant l'association seule aux commandes du parc.

## Comment investir ?

Concrètement, pour investir dans le parc maugeois, comptez un prix de départ à 1 000 €. Le plafond est de 20 000 €. **« Ce projet éolien est investissement local peu risqué. Pour voir les retombées financières, il faudra en revanche attendre au moins dix ans. On est dans du long terme »**, précisent bien les responsables.

Actuellement, la SAS Éoliennes du Fief-Sauvin fédère plus de 350 investisseurs particuliers des Mauges, majoritairement des habitants de Montrevault-sur-Èvre et de Beaupréau-en-Mauges.

Désormais, les porteurs du projet élargissent leur communication dans le Choletais et à Cholet. **« Aujourd'hui, nous avons collecté 2,2 millions d'euros auprès des citoyens locaux, ça pourrait nous suffire mais nous visons les 3 millions d'euros »**, comptabilise Marc Mauget. La campagne de levée de fonds prendra fin en avril.

## À qui sera vendue l'électricité ?

« La revente de l'électricité est contractualisée avec EDF, mais de nouvelles modalités sont possibles, comme celles de faire de la vente en gré à gré, c'est-à-dire de se mettre d'accord directement avec un acheteur », détaille Gérard Grellier. Des négociations sont en cours avec deux entreprises du Choletais, intéressées par l'électricité verte qui sera produite à la Petite-Forêt.

Léa BOISTAULT.

**Mardi 19 mars**, à 20 h, réunion publique à la salle Favreau, rue René-Caillé, à Cholet.